## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 5 mars 1976

La séance est ouverte à 11 heures.

## **OUESTIONS ORALES**

[Traduction]

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LA QUESTION DE L'INTERROGATOIRE DE MINISTRES PAR LE PREMIER MAGISTRAT DU QUÉBEC

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Justice? Sans accepter la position du gouvernement, selon qui le juge en chef du Québec plutôt que le premier ministre devrait se faire la conscience du gouvernement, puis-je demander si le juge en chef sera tout à fait libre d'interroger les ministres et d'obtenir des textes ministériels, des documents ou autres archives permanentes?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, sans accepter la prémisse de la question posée par le député, puis-je signaler que le juge en chef de la Cour supérieure du Québec a été prié, comme il convient, à mon avis, et conformément à mes idées sur l'indépendance du pouvoir judiciaire et la séparation des pouvoirs, de me fournir tous les renseignements qu'il jugera bon de me communiquer au sujet de tentatives injustifiées d'ingérence dans la bonne administration de la justice par ses tribunaux.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à ma question. Je voulais connaître la position du gouvernement. Par exemple, le ministre des Travaux publics a soulevé la question de privilège au sujet de conversations qu'il a eues avec le ministre de la Consommation et des Corporations. Je demande au ministre si le juge en chef aura l'occasion d'interroger le ministre des Travaux publics et les autres à propos de toute intervention, présumée ou autre, dans l'administration de la justice.

M. Basford: Monsieur l'Orateur, si le juge en chef de la Cour supérieure le veut, je suis certain que les ministres et les membres du gouvernement lui accorderont leur entière collaboration.

## LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LA DÉMARCHE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une dernière question supplémentaire au ministre des Travaux publics? Mercredi dernier, le ministre a dit, comme en fait foi le hansard à la page 11457:

J'ai eu aussi un entretien avec le juge en chef adjoint du Québec, tout comme, je l'ai découvert alors, un très grand nombre de citoyens qui, soucieux du bien public, ont tenté de trouver une solution à un problème épineux et jusqu'à un certain point sans précédent.

Voici ma question: Le ministre reconnaît-il que, en tant que ministre de la Couronne, il a tenté, de même que d'autres, de trouver une solution en agissant pour le compte du ministre de la Consommation et des Corporations?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, il ne serait guère utile, je pense, d'essayer de prévoir quelle opinion formulera le juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

LES ALLÉGATIONS DU JUGE MACKAY—LE RÔLE DU MINISTRE DE LA JUSTICE DANS LA DÉMARCHE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Ma question s'adresse au ministre de la Justice, le légiste en chef du Canada, et a trait à l'aveu du ministre des Travaux publics. En effet, ce dernier a fait la déclaration suivante, en réponse mercredi dernier à ma question, comme en fait foi le hansard à la page 11457:

En fait, la seule intervention que je me serais permise aurait été de m'assurer qu'il connaissait tous les faits . . .

En parlant du juge, le ministre ayant eu un entretien avec le juge en chef adjoint. Je poursuis:

... et faisait son devoir.

Voici donc ma question au légiste en chef du Canada, procureur général et ministre de la Justice: est-ce que le ministre, étant donné que le ministre des Travaux publics a avoué être intervenu auprès du juge pour tenter de lui dire comment faire son travail et son devoir, a fait des recommandations au premier ministre? A-t-il fait des recommandations relatives à l'inconvenance qu'il y a pour l'exécutif de faire ce genre d'intervention auprès du pouvoir judiciaire?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le ministre des Travaux publics a poursuivi, comme en témoigne encore une fois la page 11457 du hansard:

Je n'ai nullement essayé de l'influencer.

Je l'ai dit mercredi; le juge Mackay m'ayant demandé dans sa lettre de ne pas intervenir, j'ai cru de mon devoir de demander une explication à mes collègues, qui me l'ont donnée. Selon leur témoignage, ils ne semblent pas avoir tenté d'orienter le cours de la justice.

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous essayez de les disculper.

M. Basford: Par conséquent, je le répète, je n'ai pas l'intention de faire d'autres recommandations au premier ministre ou au gouvernement avant d'avoir, comme il se doit, laissé au juge en chef de la Cour supérieure la possibilité de me fournir les renseignements ou les détails qu'il jugera approprié de me transmettre dans ces circonstances.